



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PIEGEURS AGRES DE L'HERAULT

Membre de l'U NA PA F

ATTESTATION DE PIEGEAGE Année cynégétique 1^{er} juillet 20 ... au 30 juin 20 ...

A remplir en cas de piégeage à l'intérieur des bâtiments, cours et jardins, installations d'élevage ainsi que dans les enclos attenants à l'habitation visés au I de l'article L. 424-3 du code de l'environnement

Je soussigné (nom, prénom) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Titulaire du droit de destruction * (propriétaire, possesseur, fermier)

Atteste avoir subi les dégâts suivants :

Sur la commune de :

Les dégâts sont estimés à euros.

INTERVENANT :

Moi-même * Piégeur * (dans ce cas compléter les renseignements ci-dessous)

M. (nom, prénom) :

Adresse :

Numéro d'agrément (obligatoire si piégeur agréé) :

Pièges mis en œuvre * : cat. 1 cat. 2 cat. 3 cat. 4 cat. 5 cat. 6

Animal capturé (espèce et nombre)					
Date(s) de capture					

Si pas de captures, période de l'intervention : du/...../20... au/...../20...

Fait à Le/...../20....

Le titulaire du droit de destruction :

Le Piégeur (si nécessaire) :

Imprimé à retourner par le titulaire du droit de destruction à la DDAF et à la FDC avant le 30 septembre de l'année suivant l'opération de piégeage. Une copie est remise par le titulaire du droit de destruction au piégeur.

* Cochez la (les) case (s) correspondante (s)